



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITE

Dossier suivi par : Emilie Leveau  
Mail : [e.leveau@inao.gouv.fr](mailto:e.leveau@inao.gouv.fr)  
Tél 02 40 35 82 32

N/Réf : EL/CB

Monsieur le Maire  
Commune de QUIBERON

7 rue de Verdun  
CS 90801  
56178 QUIBERON cedex

Objet : Modification simplifiée N°2 PLU QUIBERON (56)

Nantes, le 12 mars 2018.

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 23 février dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de votre commune, arrêté par délibération du Conseil municipal en date du 23 mai 2017.

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre courrier en date du 7 septembre 2016, la commune de QUIBERON est située dans l'aire géographique de l'Indication Géographique (IG) « Whisky de Bretagne ». Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Cidre de Bretagne », « Farine de Blé Noir de Bretagne » et « Volailles de Bretagne ».

Toutefois, après analyse et vérification du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des productions sous signe de qualité concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice et par délégation,  
La Déléguée Territoriale

Laurence GUILLARD